



Pension alimentaire et chomage

Par Visiteur

Bonjour monsieur.

je suis séparé de la mere de nos enfants depuis 2002.g traverser une periode de chomage de 3ans 2005 a 2008.je lui doit une pension de 250euros mensuel.a present que j'ai retrouvé un emploi j'ai donc pris contact avec elle pour lui dire que je reprendrais la pension au mois de janvier 2009.entre temps celle ci a lancé une procedure juridique pour me réclamer toutes les pensions de ma periode de chomage.n'ayant pas le droit au RMI car ma compagne touchait le SMIC donc touchant l'aide de solidarité spécifique pour un montant de 390euros mensuel.vivant en couple avec un enfant nous avons beaucoup de mal a garder la tete hors de l'eau.

j'ai été juger au mois de janvier mais n'ayant pu me presenter a l'audience,je m'inquiete de savoir comment je vais etre juger.

d'autre part sur le document que ma donner l'huissier apres le jugement j'ai constaté que sur ce document il apparait que je suis signalé comme divorcé,hors je n'ai jamais été marié de ma vie.recevez monsieur mes sincerés salutations.

Par Visiteur

Bonjour,

je lui doit une pension de 250euros mensuel

Vous avez été condamné à payer cette pension quand précisément? En 2005?

j'ai été juger au mois de janvier mais n'ayant pu me presenter a l'audience,je m'inquiete de savoir comment je vais etre juger.

Pourquoi avez vous été à nouveau jugé? Quelle a été la décision du juge? J'ai vraiment besoin d'en savoir plus.

d'autre part sur le document que ma donner l'huissier apres le jugement j'ai constaté que sur ce document il apparait que je suis signalé comme divorcé,hors je n'ai jamais été marié de ma vie.

Quelle est la nature du document remis par l'huissier? Quant au fait que vous soyez ou non divorcé, est-ce que cela a eu une incidence sur la décision du juge?

Bien cordialement.